



## Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR Séance du 5 juillet 2021 à 16 heures

N° 23 07 2021

L'An deux mille vingt et un, le lundi 5 juillet à seize heures, les membres du comité syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

**Date de convocation :** le 25 juin 2021 - Secrétaire de séance : Eric GOURLOO, CC Forêts du Perche

**Nombre de délégués titulaires :** 34

**Délégués présents :** 23 - **Excusés :** 10

**CC Forêts du Perche :** 6

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Catherine STROH ;

**CC Terres du Perche :** 7

Eric GERARD, Frédéric BLAZEJEWSKI, Jean-Michel CERCEAU, Martial LECOMTE, David MONNIER, Victor PROVÔT, René ROUSSELLE,

**CC du Perche :** 10

Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Jean-Claude CHEVEE, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN, Marie-Claude RIGOT.

**Représentés :**

Michel THIBAUT par Damien SCHMITZ élu mairie Beaumont-les-A.

**Absents excusés :** 10

Xavier NICOLAS, Philippe PENNY, Christophe BARRAL, Michel THOMAS, Jacques HENRY, Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Michel THIBAUT, Sylvie CHARTRAIN, Isabelle PETRONI trésorière.

**Invités complémentaires :**

Flora Montbrun, représentant Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, et M. DEMAI sous-préfet de Châteaudun tous deux excusés.

Michel KRECKE Président du Conseil de développement.

### **Objet : Chambre de Métiers d'Eure-et-Loir reconduction convention de prestation sur 3 ans (2022 – 2024)**

Madame la Présidente informe que la Chambre de Métiers a proposé en comité de dynamisation de reconduire la convention de prestation avec de nouveaux objectifs.

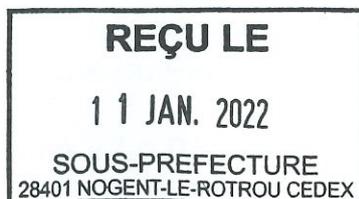
Ce nouveau partenariat se déclinera à travers 4 axes :

- Axe1 - Accompagner le renouvellement de l'artisanat et assurer la pérennité des entreprises
- Axe2 - Accompagner les entreprises à la transition numérique
- Axe3 - Promouvoir l'artisanat et ses métiers, notamment l'artisanat de production
- Axe4 - Accompagner la transition écologique.

Subvention demandée de 7 500 €uros par an.

#### **Les membres du comité syndical du PETR, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuvent** à l'unanimité la reconduction de la convention proposée avec la Chambre de Métier d'Eure-et-Loir sur trois ans (2022-2024) avec de nouveaux objectifs ;
- **Autorisent** Madame la Présidente à signer la convention ;
- **Mandatent** Madame la Présidente pour effectuer les démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision.



Comité syndical du 5 juillet 2021  
La Présidente,  
Marie-Christine LOYER



Pour extrait certifié conforme, Acte rendu exécutoire compte tenu de l'envoi au représentant de l'état

**PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**POLE TERRITORIAL DU PERCHE/CHAMBRE DE METIERS ET DE**  
**L'ARTISANAT CENTRE VAL DE LOIRE**

Au travers de ses missions, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire d'Eure-et-Loir intervient au quotidien auprès des entreprises des territoires d'Eure-et-Loir. Dans un contexte économique en pleine mutation, la réponse aux attentes et aux besoins exprimés par le tissu économique local nécessite de renforcer les collaborations avec les Collectivités locales, en particulier les EPCI, en apportant savoir-faire et expertise.

Le Pôle Territorial, avec les communautés adhérentes, concentre son intervention pour le développement local et notamment en faveur des activités économiques. Relais local indispensable pour la mise en œuvre des politiques territoriales, le syndicat de PETR est un espace de concertation, de programmation et d'actions reposant sur un espace cohérent doté d'une forte identité. Il fédère les acteurs publics et privés du Perche.

Cette démarche s'inscrit dans un partenariat durable avec des objectifs communs et des engagements réciproques.

ENTRE

La **Chambre de Métiers Centre-Val de Loire d'Eure-et-Loir**, 24 boulevard de la Courtille, 28 000 Chartres, représentée par Monsieur Julien CHERON, Président de la **Chambre de Métiers Centre-Val de Loire d'Eure-et-Loir**,

ci-après désignée « **la CMACVL** » d'une part,

**Le Pôle Territorial du Perche**, sise 1 Bis Rue DOULLAY – 28400 NOGENT-LE-ROTROU, représentée par Madame LOYER, sa Présidente, dûment habilitée par délibération du syndicat mixte de Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Perche, N°12 du 10/09/2020 .

ci-après désigné « **Le Pôle Territorial du Perche** » d'autre part,